



Licence Information-communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information-communication. 2016, Université Rennes 2.
hceres-02037949

HAL Id: hceres-02037949

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037949>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Information-communication

- Université Rennes 2

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences sociales

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Information-communication* de l'Université Rennes 2 est découpée en six semestres délivrant 30 crédits européens (ECTS) chacun. Pendant les deux premières années (L1 et L2), les étudiants suivent des enseignements généralistes visant à construire, puis à affiner, leur projet professionnel, celui-ci étant consolidé au cours de la troisième année de licence (L3) par un ensemble d'enseignements de préprofessionnalisation. Concrètement, les étudiants suivent un tronc commun composé d'enseignements obligatoires (11h30 hebdomadaires en L1, 7 heures ou 6 heures en L2 et L3), ainsi que des enseignements facultatifs (4 heures hebdomadaires), qui leur permettent de personnaliser leur parcours de formation.

Les compétences acquises au cours de la licence *Information-communication* sont d'ordre analytique, méthodologique et professionnel. Elles préparent les étudiants aux métiers de la communication (médias, relations publiques, médiation culturelle, communication des organisations et des institutions), mais plus largement à travailler dans des champs professionnels intégrant les médias et la communication en contexte organisationnel. Elles les préparent également à entrer dans le master *Information-communication* de l'établissement.

Les enseignements sont dispensés à l'Université Rennes 2.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Information-communication* de l'Université Rennes 2 prépare, de façon satisfaisante, les étudiants à leurs projets professionnels dans les métiers de l'information et de la communication au sens large, en trois ans. Elle est construite selon une logique de spécialisation et de professionnalisation progressives dès le premier semestre. Elle conduit les étudiants vers l'acquisition non seulement de compétences disciplinaires en communication, mais plus largement de compétences de réflexivité, d'analyse, de méthodologie, nécessaires à la poursuite d'études en master. Par un choix d'options et d'unités d'enseignement (UE), l'étudiant a également la possibilité de personnaliser pour partie son parcours. L'insertion professionnelle des étudiants à la sortie de la licence est faiblement renseignée par les indicateurs et peut laisser penser que l'objectif de professionnalisation est peut-être trop affiché dans ce diplôme, car non réellement atteint. La grande majorité des étudiants poursuit des études en master, débouché plus logique pour une licence dont l'orientation professionnelle vise plus la découverte d'un milieu professionnel que l'acquisition de réels savoir-faire. Bien que fonctionnel depuis très peu de temps, il faut souligner l'existence d'un conseil de perfectionnement réunissant mensuellement des enseignants, des étudiants, des professionnels et des agents administratifs.

L'Université Rennes 2 a fixé un cadre pour toutes les formations, qui doivent proposer des enseignements de préprofessionnalisation à tous les étudiants, à raison de 4 heures hebdomadaires, organisés au sein d'une UE intitulée « unité d'enseignement préprofessionnel » (UEP). Alors que ces UE doivent renforcer la professionnalisation des étudiants en cohérence avec le reste de la formation, le contenu de celles-ci est relativement peu renseigné dans le dossier. La complémentarité qu'offrent ces UE par rapport au reste des enseignements dispensés dans la licence et même par rapport aux initiatives de professionnalisation existantes dans la formation (stages et projets notamment) n'est pas non plus explicitée. Une forme de cloisonnement semble exister qui nuit à la cohérence globale du projet de formation qui au final ne semble pas atteindre le degré de professionnalisation affiché, alors même qu'elle présente de nombreux atouts pour le faire (construction pertinente et progressive d'une maquette, forte implication d'une équipe pédagogique alors même que le taux d'encadrement est très faible, développement de l'international, etc.).

Il convient également de noter que le très faible taux d'encadrement de la formation est un réel frein à son développement. D'abord, il pénalise son attractivité (effectifs revus à la baisse alors que la demande est forte). Ensuite, il peut expliquer le manque de cohérence évoqué sur la question de la professionnalisation (entre le cadrage de l'Université et les actions de la licence) car cela demande du temps. Enfin, s'agissant du numérique, l'usage reste limité (plate-forme pour déposer des supports de cours). Or, dans une formation en information et communication, on est en droit d'attendre des dispositifs pédagogiques variés mobilisant le numérique.

Points forts :

- Licence globalement bien construite : spécialisation progressive des enseignements et de la professionnalisation avec une cohérence des enseignements dispensés.
- Personnalisation du parcours de l'étudiant.
- Conseil de perfectionnement réuni régulièrement.

Points faibles :

- Taux d'encadrement de la formation très faible.
- Dimension professionnalisante pas assez développée au plan opérationnel (rôle du conseil de perfectionnement, place des stages et des projets, liens avec l'environnement socioéconomique, etc.).
- Décalage apparent entre le niveau stratégique (souhaité par l'Université) et la réalité du terrain (exemple du référentiel de compétences).
- Usage du numérique dans les enseignements très faible.

Recommandations :

L'équipe pédagogique a réalisé un important travail de structuration de l'offre de formation en licence suite aux recommandations de l'évaluation précédente de l'agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), qui devrait désormais intégrer davantage la dimension professionnelle, en complémentarité avec le dispositif de préprofessionnalisation mis en place par l'Université Rennes 2. Cela demanderait peut-être un renforcement de l'équipe pédagogique.

Le renforcement de la dimension professionnelle peut être décliné en trois actions principales. D'abord, il serait nécessaire de définir la professionnalisation de manière globale dans la licence et de chercher la complémentarité entre les UEP, proposées par l'Université, et les autres actions de professionnalisation menées dans la formation. Ensuite, il conviendrait de réfléchir à la place des stages et des projets dans la formation. Par exemple, proposer un stage plus long en L3. Enfin, il serait nécessaire de développer davantage de partenariats avec le milieu socio-économique afin de renforcer les stages et les projets. Le conseil de perfectionnement doit prendre part à l'ensemble de ces réflexions.

L'usage du numérique doit trouver sa place dans la pédagogie, d'autant plus qu'il s'agit d'une formation en information et communication, dont on attend que les enseignants utilisent dans l'exercice de leur métier les outils qu'ils enseignent.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La construction des trois années de licence permet une spécialisation progressive des étudiants et vise une préprofessionnalisation dans le domaine de l'information et de la communication. Le fil conducteur du projet pédagogique est la dimension sociale, politique et technique de la communication. Il est décliné en enseignements correspondant pendant les six semestres.</p> <p>Les savoirs théoriques et pratiques sont dispensés en début de cursus ; des enseignements visant à organiser la préprofessionnalisation des étudiants arrivent en milieu du cursus ; les enseignements dits professionnalisant (management informationnel, communication institutionnelle, etc.) finalisent le cursus. Cette organisation est cohérente pour atteindre les objectifs affichés par la formation et visant le développement de trois compétences d'ordres réflexif, analytique et professionnel. Par ailleurs, l'existence d'un tronc commun assorti d'un choix d'options pour chaque année de licence permet la construction d'un parcours personnalisé pour l'étudiant.</p>
---	---

	<p>La personnalisation du projet de l'étudiant est également rendue possible par les choix d'orientations dans l'UE de préprofessionnalisation (UEP) proposée dès le semestre 2 (l'étudiant choisit de suivre les enseignements parmi cinq champs professionnels proposés aux semestres 2 et 3 ; il choisit ensuite un parcours professionnel plus spécialisé aux semestres 4, 5 et 6). On peut noter « manière positive qu'il existe un champ « Métier de la communication et du multimédia », qui propose cinq parcours dont un en alternance, l'ensemble étant parfaitement adapté aux étudiants de cette licence. L'agencement de cette UE par rapport aux apports professionnels de la licence mérite d'être développé pour mieux comprendre la complémentarité des enseignements proposés de part et d'autre.</p> <p>S'agissant de l'insertion professionnelle, le débouché principal des étudiants diplômés de la licence est la poursuite d'études en master (plus de 80%), ce qui est assez logique pour une licence.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'environnement de la formation est relativement favorable, mais il mériterait d'être davantage formalisé et développé au niveau des partenariats avec les entreprises afin de renforcer la démarche de professionnalisation conduite dans la licence.</p> <p>S'agissant des formations comparables sur le site, la licence <i>Information-communication</i> bénéficie de conditions très bonnes puisqu'elle est la seule formation publique qui propose aux étudiants de la région une spécialisation dans le domaine de la communication. De fait, elle reçoit chaque année de nombreuses demandes régionales et extérieures (notamment des étudiants du Mans, de Normandie, de la Rochelle, etc.). Elle a quelques points de contact avec les autres licences relevant des sciences humaines et sociales de l'Université Rennes 2, mais elle affiche une proximité plus forte avec la licence <i>Sociologie</i>. Des passerelles sont donc possibles entre les formations, mais elles ne sont pas développées dans le dossier.</p> <p>Au plan scientifique, la licence est adossée à l'équipe d'accueil (EA 4246) PREFics (Plurilinguismes, représentations, expressions francophones - information, communication, sociolinguistique), à laquelle sont rattachés la plupart des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique. Il est également mentionné des liens avec la Société française des sciences de l'information et de la communication, sans avoir plus de détails.</p> <p>En termes de bassin d'emploi, la formation dit bénéficier du dynamisme de la région Bretagne. Des liens sont ainsi développés avec plusieurs entreprises et associations professionnelles. Cependant, plusieurs limites apparaissent. D'abord, ces liens ne sont pas formalisés, ils sont le fait d'ententes entre professionnels et institutions. Ensuite, seuls les stages et les alternances semblent impactés. Enfin, il est précisé que ces liens concernent davantage les masters que les licences.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est composée de 12 enseignants-chercheurs : deux professeurs des universités relevant des sciences de l'information et de la communication (section 71 du conseil national des universités, CNU), sept maîtres de conférences (MCF) en 71ème section, un MCF en sciences sociales (section 01), un MCF en sciences du langage (section 07), un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) en 71ème section. Elle est complétée par un professeur associé (PAST), un professeur agrégé (PRAG), un contrat doctoral, des ingénieurs administratifs ou pédagogiques (huit) et des enseignants vacataires (neuf). Et puis, des intervenants du monde socioéconomique (17) réalisent également près de 31 % du volume horaire. L'équipe reflète ainsi les objectifs de la formation qui poursuit une spécialisation progressive des savoirs et dans le même temps une volonté de professionnalisation.</p> <p>Un point négatif doit cependant être relevé et mis en avant car il peut occasionner des difficultés importantes en termes de pilotage de la formation. Malgré une croissance de l'équipe pédagogique du département communication pour faire face à la montée en puissance des effectifs, le taux d'encadrement reste faible. Cela se traduit notamment par une charge de travail administrative très importante supportée par un petit nombre d'enseignants titulaires.</p> <p>Le pilotage affiché de la formation permet l'implication de tous les acteurs. Il est organisé de plusieurs manières. D'abord, l'équipe pédagogique se réunit deux fois par an, mais l'objectif de ces rencontres</p>

	<p>n'est pas mentionné. Ensuite, un conseil de perfectionnement (personnel administratif, enseignants-chercheurs, responsables d'année, professionnels et délégués des étudiants) se réunit chaque premier jeudi du mois afin de discuter des problèmes rencontrés dans la formation et des évolutions. Par ailleurs, un responsable gère chaque année de formation, avec un responsable pour la licence, également responsable de la L2.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs des trois années de licence sont importants et globalement stables en L2 (548 étudiants en 2013-2014) et en L3 (439 en 2013-2014) au cours des trois dernières années. S'agissant de la L1, ils ont baissé, mais cela reste encadré. En effet, au cours de ses trois premières années d'existence, les effectifs de la licence ont tellement progressé (1620 en 2011-2012) que le rectorat a décidé d'en restreindre l'accès aux bacheliers de l'académie de Rennes. Aujourd'hui, la formation est également ouverte aux bacheliers de la Loire-Atlantique et de la Mayenne. L'objectif est d'avoir 350 à 400 étudiants en L1 (compte-tenu du taux d'encadrement), ce qui a été atteint en 2014-2015.</p> <p>S'agissant des taux de réussite aux examens, ils sont très encourageants (une moyenne de 87,3 % en L1 avec toutefois une baisse notable en 2013-2014 qui n'est pas expliqué, de 83,7 % en L2 et de 95,5 % en L3). Ces taux sont calculés sur le nombre d'étudiants présents aux examens, il avoisine les 65 % en L1 si on le calcule sur l'ensemble des inscrits (en L2 il est proche de 85 % et en L3 proche de 92 % donc en nette progression), ce qui est relativement conforme aux chiffres constatés dans d'autres licences.</p> <p>L'évolution naturelle des étudiants diplômés de la licence <i>Information-communication</i> est de continuer leurs études en master (plus de 84 % en 2011 et 2012). Il aurait été intéressant de savoir dans quelle(s) formation(s) de master cette poursuite était réalisée. Cela pose la question de la qualité du suivi des diplômés. S'agissant de l'insertion professionnelle des étudiants n'ayant pas poursuivi leurs études, le faible taux de réponse ne permet pas d'obtenir des résultats interprétables. Il serait raisonnable de dire que la licence poursuit un objectif de préprofessionnalisation pour une entrée en master plutôt qu'une entrée sur le marché du travail.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche trouve sa place dans la licence de trois manières principalement. D'abord, le lien enseignement-recherche est mis en avant dans le contenu des cours dispensés par les enseignants-chercheurs. Mais l'autoévaluation fait apparaître les limites de ce lien du fait du faible encadrement (de nombreuses spécialités non couvertes par les enseignants de l'équipe et pour lesquelles le lien formation-recherche ne sera donc pas possible). Ensuite, une forme d'initiation à la recherche est proposée aux étudiants dans plusieurs cours (des formations méthodologiques, des projets d'analyse, etc.). Enfin, les étudiants sont conviés à des séminaires de recherche, mais aucun exemple concret n'est mentionné.</p> <p>Cet effort d'initiation à la recherche mérite d'être souligné. Il reste cependant peu formalisé dans les faits : aucune unité d'enseignement ou aucun cours spécifique n'est dédiée à une sensibilisation à la recherche ; les liens avec l'équipe d'accueil sont peu définis ; etc.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation fait partie du projet de formation porté par la licence <i>Information-communication</i> dès la définition de ses objectifs et plus largement par l'Université Rennes 2, même si les résultats d'insertion professionnelle au sortir de la licence ne sont pas très élevés. Elle peut donc faire l'objet d'une double analyse : l'organisation propre de la licence sur le sujet (intervention de professionnels, etc.) et la déclinaison des exigences de l'Université pour ce qui est du dispositif UEP (unités d'enseignements préprofessionnels).</p> <p>La préparation progressive du projet professionnel fait l'objet d'un affichage fort dans l'organisation pédagogique des enseignements de la licence semestre après semestre. La réalité opérationnelle de cet affichage manque, quant à elle, de visibilité. En effet, on ne sait pas quels contacts sont noués avec le milieu socio-économique. Seuls la liste des intervenants de la formation relevant du monde socio-économique est donnée en annexe au dossier.</p> <p>Dans le cadre des dispositifs prévus par l'Université Rennes 2, la licence <i>Information-communication</i> propose chaque semestre des UEP qui permettent aux étudiants d'apprécier d'abord la réalité professionnelle</p>

	<p>d'un champ donné, puis d'un parcours spécifique. L'un d'entre eux, concernant plus particulièrement les étudiants en communication, est proposé en alternance : « Approches des réalités professionnelles dans le domaine de la conception de projet multimédia ». Ce parcours comprend « des enseignements théoriques, pratiques et méthodologiques, en alternance avec une mise en situation professionnelle de 4 heures par semaine, pendant 12 semaines ». Si ce dispositif semble répondre à une logique de professionnalisation, aucun chiffre n'est communiqué sur le nombre d'étudiants le suivant.</p> <p>Un hiatus apparaît entre la professionnalisation portée par la licence elle-même et celle portée par l'Université Rennes 2.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est globalement bien renseignée. Les types d'emplois accessibles correspondent aux finalités de la formation.</p>
Place des projets et stages	<p>Des projets et un stage sont proposés dans la formation, mais leur place mérite d'être renforcée.</p> <p>Plusieurs projets sont réalisés, chaque année, dans divers cours qui proposent aux étudiants la réalisation collective de travaux, présentés et évalués tant à l'écrit qu'à l'oral. Le travail d'équipe est ainsi réel et les modalités d'évaluation sont variées. En revanche, rien n'est dit concernant le suivi des projets par les enseignants, à savoir si un accompagnement existe ou si le projet ne donne lieu qu'à une évaluation terminale. Par ailleurs, il faut veiller à ce que les projets ne soient pas trop nombreux dans la formation, compte tenu des faiblesses rapportées dans l'autoévaluation et qui soulignent la difficulté de distinguer le travail réalisé individuellement par chaque étudiant.</p> <p>Il est dommage que la réalisation d'un projet ne soit pas davantage pilotée centralement dans la formation, notamment en L3, afin de consolider la dimension professionnalisante. Elle pourrait prendre la forme, par exemple, d'un projet collectif associant plusieurs enseignements.</p> <p>Un travail d'accompagnement à la recherche de stage est réalisé par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'Université Rennes 2 (ateliers collectifs ou entretiens individuels). Ainsi, un stage est prévu en L3 : il a une durée minimale de 10 jours et doit être réalisé au cours de l'année universitaire. Il est évalué par la rédaction d'un rapport. En revanche, peu de détails pratiques sont donnés sur le suivi du stage. Par ailleurs, il n'est pas obligatoire et peut être remplacé par la réalisation d'un dossier professionnel. Il aurait été intéressant de savoir la part d'étudiants choisissant chaque option.</p> <p>Compte tenu des effectifs très élevés de la licence <i>Information-communication</i> et du taux d'encadrement faible, on comprend qu'un seul stage soit proposé aux étudiants au cours de la formation. Cependant, on peut regretter que cette expérience professionnelle vise davantage la découverte de l'entreprise que la mise en pratique des savoirs délivrés en licence, comme on pourrait s'y attendre. Pour remédier à cela, il faudrait augmenter la durée du stage et le positionner en fin de L3.</p> <p>Des conventions de stage peuvent être signées lors des autres années de licence, ce qui est une initiative positive. Les effectifs de ces stages facultatifs sont de 11 en L1 et de 40 en L2. Cependant, ces expériences ne sont pas valorisées par la délivrance d'ECTS, ce qui devrait être corrigé très vite puisqu'il s'agit désormais d'une obligation légale.</p>
Place de l'international	<p>L'international ne revêt pas un caractère prioritaire dans la formation, mais sa place s'est développée ces dernières années et mérite d'être valorisée.</p> <p>Au regard de l'enseignement des langues d'abord, l'étudiant a la possibilité lorsqu'il entre en L1 de continuer l'apprentissage d'une langue étrangère étudiée au lycée (langue en continuation) ou d'en démarrer une nouvelle (langue en initiation), à raison de 2 heures hebdomadaires pour la première et de 3 à 4 heures pour la seconde. Une langue facultative peut également être choisie, à raison de 2 heures hebdomadaires. Un vaste choix de langues est proposé à l'étudiant qui peut concilier cet apprentissage avec le développement de son projet professionnel à l'international. Des sessions de certifications de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) sont proposées mais n'ont pas de caractère obligatoire pour l'étudiant.</p>

	<p>S'agissant de la mobilité étudiante, elle est en développement tant dans le nombre d'étudiants partant (ils étaient 17 en 2011 et 27 en 2015), que dans le nombre d'universités conventionnées (elles sont passées de 9 en 2010 à 25 en 2014). Chaque année, environ 20 à 25 étudiants (licence et master) partent en semestre d'étude à l'étranger, ce qui correspond à 50 % des demandes. Ce chiffre, s'il est en développement, reste faible. La forte sélectivité des étudiants (ce qui est positif) et le nombre limité de places (ce qui est négatif) expliquent le nombre limité d'étudiants partant en mobilité. La question de la mobilité entrante n'a pas été évoquée dans le dossier.</p> <p>Il convient de souligner que l'analyse présentée dans l'autoévaluation porte à la fois sur la licence et le master, ce qui rend difficile l'analyse des résultats pour la seule licence <i>Information-communication</i>. Il semblerait que les étudiants de licence représentent environ la moitié des départs, ce qui représenterait moins de 1 % des étudiants de la formation.</p> <p>En revanche, la mobilité en stage n'a pas fait l'objet d'une analyse. Or, c'est également un moyen très efficace de concilier le développement de savoirs à la fois linguistiques, techniques et professionnels.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement en licence est encadré, eu égard aux effectifs importants enregistrés dès le démarrage de la formation en 2008. Ainsi, en L1 la sélection se fait essentiellement par l'application admission post bac (APB). Il faut noter que les candidats n'ayant pas accès à celle-ci (plus de 26 ans ou non bacheliers) peuvent également faire acte de candidature et leur dossier sera examiné par la commission pédagogique de la filière. Une limitation d'accès existe en L1 sur la base de critères géographiques, qui rend l'admission de plein droit pour les bacheliers des départements « prioritaires » et sur dossier pour les autres. En L2 et en L3, des admissions sont possibles et examinées selon la cohérence du parcours de l'étudiant avec la formation visée.</p> <p>Malgré la sélection régionale opérée en L1, une analyse par regroupement de bac réalisée pour l'année 2014-2015 révèle que les étudiants de la L1 sont très variés, soulignant ainsi l'ouverture de la licence à des publics larges. Ils proviennent majoritairement de filières économiques et sociales (34,5 %), littéraires (22,5 %), puis technologiques (19 %).</p> <p>Des dispositifs de réorientation sont mis en place à la fin du semestre 1, grâce notamment à des choix d'options facilitant la découverte d'autres disciplines (parmi lesquelles activité physique, nutrition, arts du spectacle, histoire de l'art, lettres modernes, sociologie, etc.). En revanche, les dispositifs de passerelle et de réorientation pour les autres semestres restent peu définis. On apprend qu'une convention permet l'accès en L2 ou L3 des étudiants issus de classes préparatoires. Des passerelles existent aussi entre les universités de Rennes 1 et Rennes 2. Aucun chiffre ne fait état de la réalité des réorientations et passerelles.</p> <p>Les dispositifs d'aide à la réussite mis en place dans la licence sont organisés au niveau de l'université, le SUIOP-IP (service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle) étant le principal acteur.</p> <p>Des mises à niveau sont proposées en L1, mais pas en L2 ni en L3. C'est une piste de progrès notée par l'équipe lors de l'autoévaluation.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation est dispensée uniquement en présentiel. La répartition entre cours magistraux et travaux dirigés est assez équilibrée (environ 55 % pour les premiers et 45 % pour les seconds).</p> <p>Les étudiants en situation particulière (sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap, dispensés d'assiduité, etc.) font l'objet de mesures adaptées. La procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) est décrite, mais aucun chiffre n'est communiqué.</p> <p>Une politique en matières de langues existe au sein de la licence, destinée à accompagner les étudiants de licence vers l'apprentissage d'une à deux langues étrangères, comme complément de leur cursus en information et communication. Il est dommage qu'elle ne trouve pas de déclinaison opérationnelle, tant dans des stages réalisés à l'étranger, que dans la proposition de cours de communication en langue étrangère.</p> <p>S'agissant du numérique, l'usage reste limité (plate-forme pour déposer des supports de cours). Or, dans une formation en information et communication, on est en droit d'attendre des dispositifs pédagogiques</p>

	<p>variés mobilisant le numérique. A ce niveau, une réflexion sur la place des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) semble engagée par l'équipe, ce qu'il convient d'encourager et également d'accélérer.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les règles d'obtention et de compensation de chaque année de licence sont bien décrites. Les évaluations des étudiants associent des contrôles continus et des examens terminaux. Toutefois, l'autoévaluation révèle que la compensation grâce aux travaux collectifs n'est pas rare, il faut donc être vigilant à l'équilibre des modalités de contrôle des connaissances au sein d'un semestre.</p> <p>Globalement, la répartition des ECTS est cohérente par rapport au nombre d'heures de cours dispensé et l'objectif de la formation. On note toutefois un déséquilibre dans l'attribution des ECTS pour l'enseignement des langues. Ainsi, la langue en continuation se voit attribuer 2 ECTS pour 24 heures de cours au semestre 1, 3 ECTS pour 24 heures de cours des semestres 2 à 6. La langue en initiation, si elle bénéficie dès le semestre 2 de ce même nombre d'ECTS, en délivre 7 au semestre 1, ce qui est surprenant et pose la question de la répartition équitable des ECTS.</p> <p>Par ailleurs, la traduction en ECTS du stage réalisé en L3 n'est pas claire, elle mériterait d'être précisée. A ce niveau, on peut également soulever la question de la validation en ECTS de la mobilité internationale lorsqu'elle a lieu puisque rien ne l'indique.</p> <p>Des jurys d'examens se réunissent pour valider les résultats de chaque semestre. Un jury est composé d'au moins quatre enseignants-chercheurs, dont le responsable d'année.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La formation propose d'aider les étudiants à acquérir des compétences de type réflexif, analytique et professionnel, dans le domaine de l'information et de la communication. L'agencement des enseignements observé au cours des six semestres de licence semble favoriser l'acquisition de ces compétences.</p> <p>En termes d'identification puis de valorisation des compétences par les étudiants de la licence, un référentiel a été développé par diplôme par l'Université Rennes 2 pour l'ensemble de ses formations. Il est directement appropriable par les étudiants, qui peuvent être accompagnés par des chargés de mission d'insertion professionnelle. Ce référentiel a été publié sous forme interactive dans le réseau social professionnel de l'Université Rennes 2 : RESONANCES.</p> <p>Si ce référentiel de compétences semble être un outil de valorisation et de mise en réseau des compétences très intéressant, les résultats de l'autoévaluation révèlent que peu de dispositifs sont réellement mis en place. Un accompagnement plus important semble donc nécessaire.</p> <p>Le supplément au diplôme est relativement bien renseigné pour cette formation. Il manque toutefois des informations sur le stage réalisé par l'étudiant (entreprise, durée, mission) et sur sa mobilité internationale le cas échéant.</p>
Suivi des diplômés	<p>L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle (OPEIP) réalise une enquête annuelle sur une promotion d'étudiants, avec un recul de 30 mois.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement existe depuis janvier 2015 et se réunit tous les mois. Il réunit des acteurs du monde socio-économique, des représentants étudiants, des enseignants et des membres du personnel administratif. Le rythme de réunion régulier et soutenu assure une gestion rapide des questions courantes. En revanche, il pose aussi la question de la présence systématique de tous ses membres (20).</p> <p>S'agissant des modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, l'OPEIP réalise une enquête annuelle en ligne. Elle fait apparaître un taux de satisfaction élevé (75 %) de la part des étudiants. Cette enquête conduit à proposer des modifications de la formation, prises en compte par le responsable de la formation et l'équipe pédagogique. Il aurait été intéressant de savoir si le conseil de perfectionnement est également sollicité puisque cela fait partie de ses prérogatives, or cela n'est pas mentionné clairement.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Sciences sociales
Intitulé du diplôme	Licence mention information communication

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	Les différentes réponses sont indiquées dans les rubriques détaillant la formation

Analyse

Environnement de la formation	
Observations	<p>« En termes de bassin d'emploi, la formation dit bénéficier du dynamisme de la région Bretagne. Des liens sont ainsi développés avec plusieurs entreprises et associations professionnelles. Cependant, plusieurs limites apparaissent. D'abord, ces liens ne sont pas formalisés, ils sont le fait d'ententes entre professionnels et institutions. Ensuite, seuls les stages et les alternances semblent impactés. Enfin, il est précisé que ces liens concernent davantage les masters que les licences. »</p> <p>Concernant ce point, le département profite de la présence d'un ingénieur pédagogique en son sein. L'un de ces nouvelles attributions de puis quelques moi concerne justement ce travail autour des liens entre le département et le monde socio-économique.</p> <p>Toutefois, il est à noter que ce poste n'est pas pérenne et que la personne l'occupant n'a pas de certitude quant à la possible reconduite de son contrat, ni d'ailleurs que ce poste demeure en capacité pour le département.</p>

Equipe pédagogique	
Observations	<p>« Le pilotage affiché de la formation permet l'implication de tous les acteurs. Il est organisé de plusieurs manières. D'abord, l'équipe pédagogique se réunit deux fois par an, mais l'objectif de ces rencontres n'est pas mentionné... »</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit afin de traiter différents points. La liste n'est pas exhaustive, mais donne à comprendre ce qu'il s'y discute : bilan pour chaque année (Licence et Master) faire remonter en anticipation les besoins pédagogiques pour les semestres à venir prendre des décisions, produire des synthèses autour des travaux</p>

	<p>concernant les évolutions du département (HCERES, nouvelles maquettes, etc.) bilan sur les avancées liées au comité de perfectionnement</p> <p>répartition des responsabilités discussion autour des recrutements (PAST, MCF, PR, etc.)</p> <p>évolutions des partenariats internationaux, points liés à l'organisation, évolutions du site internet du département et statistiques de consultations</p> <p>etc.</p>
--	---

Effectifs étudiants	
Observations	<p>« Il aurait été intéressant de savoir dans quelle(s) formation(s) de master cette poursuite était réalisée. »</p> <p>A titre d'information, voici la liste des formations sur lesquelles se sont orientés nos étudiants il y a 2 ans – il s'agit d'un résultat partiel dans la mesure où il n'y a eu que 256 étudiants à répondre (les nombres entre parenthèses représentent les départements administratifs de la formations) :</p> <p>Communication (31, 44, 49, 57, 59, 94, 92), Recherche en information et communication (33), Création multimédia, Journalisme (13, 44), Cinéma (13), Stratégie de communication numérique (13), Communication numérique (93), Métiers de l'information et médias numériques (44), Communication numérique : veille stratégique et conduite de projet (93), Communication web éditorial (86), Communication des organisations (33, 69), INFO-COM spécialisée Ingénierie des Médias (83), Communication Publique et Politique (33), Communication politique, publique en France et en Europe (94), Communication et Générations (33), Management et gestion des structures sociales et médico-sociales (44), Management de la communication (44), Intelligence économique et analyse des risques (77), Conduite de projets culturels, Livre et multimédia (63), Sociologie de la culture, Arts du spectacle (35, 37), Art et culture (75), Médiation culturelle (13), Développement des Publics de la Culture (76), Ingénierie de Projets Culturels (33)</p>

Place de la recherche	
Observations	<p>« ...de nombreuses spécialités non couvertes par les enseignants de l'équipe et pour lesquelles le lien formation-recherche ne sera donc pas possible..»</p> <p>Nous déplorons tout à fait ce constat qui à notre sens est lié, dans le cadre d'une petite équipe, à une dynamique d'articulation complexe entre l'homogénéisation minimale supposée à l'élaboration d'axes de recherche d'un côté, et la diversité nécessaire pour couvrir le champ des besoins en enseignement.</p> <p>« Enfin, les étudiants sont conviés à des séminaires de recherche, mais aucun exemple concret n'est mentionné. »</p> <p>Suite aux recrutements récents au niveau du département, les projets de recherche sont en pleine institutionnalisation. De fait, ils sont assez mouvants. Mais pour donner un exemple, un séminaire autour des formes d'expression de la souffrance à travers des dispositifs numériques a permis à des étudiants de différents niveaux de participer à de l'analyse de corpus et de réflexions autour de textes, concepts et auteurs. Ces travaux s'articulent avec le projet METICS (Médiation des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'expression de la Souffrance sociale : le cas des associations d'écoute et de prévention contre le suicide) initié par des chercheurs du PREFics.</p> <p>« aucune unité d'enseignement ou aucun cours spécifique n'est dédiée à une sensibilisation à la recherche ».</p> <p>Dans les faits, il y a un ensemble de cours dédiés à cette initiation (1 par année de Licence) durant lesquels les étudiants réalisent des recherches (quantitatives et qualitatives) sur divers sujets de société : Méthodes et techniques d'enquête en sciences humaines et sociales (L1), Approche socio-historique des usages des TNIC (L2)</p>

Place de la professionnalisation

Observations	<p>« <i>La préparation progressive du projet professionnel fait l'objet d'un affichage fort dans l'organisation pédagogique des enseignements de la licence semestre après semestre. La réalité opérationnelle de cet affichage manque, quant à elle, de visibilité. En effet, on ne sait pas quels contacts sont noués avec le milieu socio-économique. Seuls la liste des intervenants de la formation relevant du monde socio-économique est donnée en annexe au dossier.</i> »</p> <p>Si l'ensemble des professionnels interviennent dans divers cours du département en fonction de leur spécialité, certains professionnels participent également au projet d'évolution de la formation. Ils sont également sollicités lors des VAE afin de constituer des jurys à parité entre enseignants-chercheurs et professionnels. Pourriez-vous préciser les aspects de ces contacts que vous voudriez voir explicités, sans quoi cela pourrait constituer un listing relativement infâme ? (contrats, accords tacites, relations interpersonnelles, type de cours et d'interventions, etc.)</p> <p>Par ailleurs, concernant le hiatus entre la professionnalisation portée par la licence elle-même et celle portée par l'Université Rennes 2, il n'en est pas un selon nous. Les UEP (dans leur forme actuelle – car ils laissent place à une autre structure pédagogique pour le prochain exercice), ne sont pas destinés à des étudiants d'un département en particulier. Par exemple, des étudiants de STAPS s'inscrivent dans des UEP Métiers de la communication et du multimédia, et des étudiants de Communication peuvent s'inscrire dans des UEP Métiers de l'administration et des organisations, ou Métiers des secteurs de la santé et du social, etc... Nous incitons d'ailleurs les étudiants du département à ne pas se positionner sur les UEP de communication, mais de favoriser l'ouverture et la bi-disciplinarité.</p>
--------------	---

Place des projets et stages

Observations	<p>« <i>Il est dommage que la réalisation d'un projet ne soit pas davantage pilotée centralement dans la formation, notamment en L3, afin de consolider la dimension professionnalisante. Elle pourrait prendre la forme, par exemple, d'un projet collectif associant plusieurs enseignements.</i> »</p> <p>C'est effectivement une piste très intéressante qui n'a pas encore trouvé sa place chez nous, même si dans la future maquette, nous avons tenté de regrouper certains cours de manière à rendre cela possible. Par ailleurs, à défaut de piloter cela centralement, il y a des activités qui peuvent se croiser, mais seulement au bon vouloir des étudiants. Par exemple, en ce moment dans le cours enjeux et perspective du multimédia, les étudiants sont amenés à produire des webdocumentaires. Les autres cours, sont alors des supports pour celui-ci (qu'ils le soient dans le temps ou en même temps) : à la fois en termes de formes (sémiotique, analyse des images, outils et dispositifs multimédia, ateliers d'écriture, etc.), que de fond (communication politique et institutionnelle, industrie culturelle, sociologie de l'innovation, analyses des pratiques langagières, etc.)</p> <p>« <i>Ainsi, un stage est prévu en L3 : il a une durée minimale de 10 jours et doit être réalisé au cours de l'année universitaire. Il est évalué par la rédaction d'un rapport. En revanche, peu de détails pratiques sont donnés sur le suivi du stage. Par ailleurs, il n'est pas obligatoire et peut être remplacé par la réalisation d'un dossier professionnel. Il aurait été intéressant de savoir la part d'étudiants choisissant chaque option.</i> »</p> <p>Il n'y a pour le moment pas à proprement parlé de suivi de stage dans la mesure où il y a environ 450 étudiants actuellement sur la L3, et qu'aucune heure n'est attribuée à cette activité. La forme du dossier produite par les étudiants les invite à entrer dans une démarche réflexive (quelles compétences ont-ils acquis, et quelles sont celles à acquérir en</p>
--------------	---

	fonction de leur projet professionnel), ce qui sous cette forme pourrait, à défaut d'avoir l'effectif en enseignants et le support pour le faire, être envisagé comme une suffisance par défaut.
--	--

Place de l'international

Observations	<p>« Une politique en matières de langues existe au sein de la licence, destinée à accompagner les étudiants de licence vers l'apprentissage d'une à deux langues étrangères, comme complément de leur cursus en information et communication. Il est dommage qu'elle ne trouve pas de déclinaison opérationnelle, tant dans des stages réalisés à l'étranger, que dans la proposition de cours de communication en langue étrangère. »</p> <p>Concernant ce point : des étudiants effectuent leur stage à l'étranger (19 sur l'année 2014-2015), et il est également prévu, pour la prochaine maquette, que sur certains cours, un groupe soit dispensé en Anglais.</p> <p>« S'agissant du numérique, l'usage reste limité (plate-forme pour déposer des supports de cours). Or, dans une formation en information et communication, on est en droit d'attendre des dispositifs pédagogiques variés mobilisant le numérique. »</p> <p>Nous ne sommes pas certains de bien comprendre la remarque ici adressée, mais dont la finalité nous intéresse particulièrement (le propos qui suit complète ce qui avait déjà été présenté dans le rapport initial).</p> <p>Tout d'abord, afin d'évincer tout malentendu potentiel, les étudiants de communication sont tous conduit à pratiquer des outils numériques PAO (suite adobe et gratuits équivalents), des outils audiovisuels, ainsi que des outils de veilles et de réalisation de webdocumentaire.</p> <p>Par ailleurs, concernant les TICE, au-delà du recours à des supports numériques de présentation (PPT, prezi, vidéo, etc.) certaines initiatives sont lancées comme de proposer des vidéo en ligne, afin de faire des classes inversées, mais le bilan de toutes ces initiatives est que ce « En revanche, la mobilité en stage n'a pas fait l'objet d'une analyse. Or, c'est également un moyen très efficace de concilier le développement de savoirs à la fois linguistiques, techniques et professionnels. »</p> <p>Sur les 2 dernières promotions, ont été réalisé 782 stages dont 29 à l'étranger. Cela n'est pas beaucoup, mais de 10 étudiants en 2013/2014 à 19 en 2014/2015, cela laisse apparaître qu'une dynamique est en marche.</p>
--------------	---

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Observations	<p>« S'agissant des modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, l'OPEIP réalise une enquête annuelle en ligne. Elle fait apparaître un taux de satisfaction élevé (75 %) de la part des étudiants. Cette enquête conduit à proposer des modifications de la formation, prises en compte par le responsable de la formation et l'équipe pédagogique. Il aurait été intéressant de savoir si le conseil de perfectionnement est également sollicité puisque cela fait partie de ses prérogatives, or cela n'est pas mentionné clairement. »</p> <p>Le conseil de perfectionnement est sollicité pour tous les travaux d'évolutions de la formation, comme celui de la maquette par exemple.</p>
--------------	---

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

